

Le nouveau Conseil municipal a l'intention de vous informer des travaux réalisés et des projets en cours. Quatre mois se sont écoulés depuis sa mise en place. Priorité a été donnée à l'école afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil à nos enfants dès la rentrée de septembre.

Les autres dossiers à traiter dans l'immédiat sont nombreux : rétablissement des relations avec la Communauté de communes afin de profiter des actions mises en place à destination des administrés, gestion des conséquences des incendies de l'an dernier sur le plan des assurances, entretien du cimetière, tri des archives, sécurisation de l'accès à l'école et à l'épicerie, travaux urgents de réparation et de rénovation sur le patrimoine immobilier de la commune, équipement informatique de la mairie (obligatoire à partir de 2024) et de l'école, acquisition de matériels d'entretien des locaux et des extérieurs adaptés, facilitant le travail des employés, création d'une aire de jeux pour les tout-petits...

De plus gros dossiers vont être ouverts dans les mois à venir: amélioration du city-stade, aménagement du 1^{er} étage de la mairie, aménagement des places de la commune, rénovation de la salle des fêtes, implantation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments municipaux...

Il ne faut pas oublier que, en tant que collectivité publique, tout investissement est soumis à une longue procédure (études, passation des marchés, recherche de subventions).

École et périscolaire

Afin d'offrir à nos enfants un meilleur confort et de renouer de bonnes relations avec le personnel enseignant, la priorité a été donnée à l'école.

Des aménagements multiples ont été effectués pendant l'été : installation d'armoires dans les classes, d'une bibliothèque dans la salle de lecture, de rangements pour les chaussures. Du matériel informatique qui manquait a été acheté ainsi que du matériel d'entretien. Des tables et un espace de rangement pour les gros jouets vont être installés dans la cour.

La sécurisation des abords de l'école a été réorganisée.

La répartition des tâches effectuées par le personnel communal attaché à l'école a été revue et le personnel renforcé.

Les horaires du périscolaire ont été étendus. L'accueil des élèves est désormais proposé dès 7h30 le matin. La fermeture le soir intervient toujours à 18h30. Le mode de récupération des enfants a été modifié afin de mieux assurer leur sécurité. Un règlement du périscolaire a été établi.

Un questionnaire de satisfaction sur le périscolaire va être proposé aux parents d'élèves d'ici peu.

Arrivée de la fibre

Nous sommes tous ravis de voir la fibre enfin arrivée à Louchats.

Cependant vous avez pu noter qu'à part au centre-bourg le réseau emprunte la voie aérienne comme dans toutes les campagnes.

L'enterrement des lignes a été jugé trop coûteux et nous le regrettons. Cela veut dire que, comme pour l'ancien réseau, les lignes peuvent être impactées par la pousse de branches d'arbres situés sur des propriétés privées bordant les voies communales et départementales.

Les propriétaires devront y veiller dans l'intérêt de tous, la commune n'est pas autorisée à intervenir sur ces arbres.



Banque alimentaire



La commune de Louchats vient de renouveler son partenariat avec la Banque alimentaire de Bordeaux.

Un nouveau règlement d'éligibilité à cette aide a été rédigé et sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2024.

Des élus de Louchats seront présents les samedis 14 octobre et 18 novembre de 10h à 13h à la Mairie pour recevoir les personnes intéressées afin de les renseigner et les

accompagner dans la constitution du dossier.

Ils pourront vous informer également sur les différentes aides sociales possibles en toute confidentialité.

Protection de la forêt

Suite aux incendies de 2022, toutes les structures officielles prévention, la conduite à tenir lors de sinistre, d'expérience, les modes de surveillance à Réflexion qui devrait déboucher sur des interventions pour les rendre plus
Dès cet été des moyens d'intervention le massif forestier.

Au niveau de notre commune été réparées et des initiatives se cadre de sa fête du 14 juillet, a fait communaux et ruraux.

La commune entend désormais les chemins qui lui appartient pied.

Le réseau hydraulique, malmené lors des et d'interventions, sur l'emprise publique,



et associatives, ont entrepris une réflexion intense sur la les actions collectives à mener, les échanges mettre en place, les types de matériel...

une nouvelle organisation des services et opérationnels.
supplémentaires ont été déployés sur

toutes les bouches à incendies ont sont mises en place. L'ABVL, dans le un recensement de tous les chemins

entretenir et remettre en service pouvant faciliter les déplacements à

incendies, doit faire l'objet d'un état des lieux dans le respect de la loi sur l'eau.

Reconstitution de la forêt brûlée et gestion future

Un réflexion a commencé à être engagée entre l'ONF (Office national des forêts) et la municipalité pour décider de l'avenir des parcelles communales brûlées. Nous vous tiendrons au courant des décisions prises.

En tout état de cause la replantation n'interviendra pas avant fin 2024 selon les recommandations des experts et scientifiques forestiers.

La campagne d'entretien de l'éclairage public



L'entretien n'est effectué que deux fois par an parce qu'il nécessite la location d'un engin levant. La prochaine campagne aura lieu la semaine de 2 au 6 octobre.

Permanence de l'Action Sociale de Louchats

Samedi 14 octobre et samedi 18 novembre de 10h à 13h Salle de la mairie

Accueil des personnes susceptibles d'être éligibles aux aides de la mairie (aide alimentaire, aide à la personne) ou personnes désireuses d'avoir des renseignements sur les possibles aides.

Noël à Louchats

Dimanche 17 décembre ; marché de Noël, spectacle et distribution des cadeaux à la salle des fêtes.

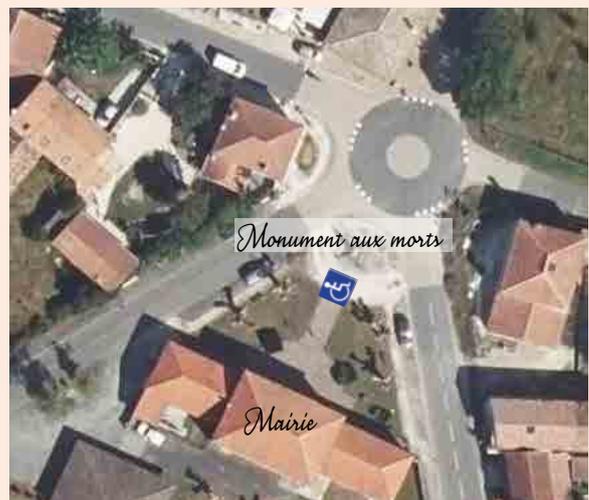
Vœux du maire

Vendredi 19 janvier à 18 h



Urbanisme

Accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite. Une place de parking devant la mairie est désormais réservée aux personnes à mobilité réduite. Elle se situe entre le monument aux morts et l'entrée de la mairie. Une signalisation sera mise en place dans un avenir proche, merci de respecter ce droit à un accès facilité à la mairie dès maintenant.



Travaux en cours

Outre les aménagements concernant l'école ont été engagés :

- le remplacement des huisseries d'un logement communal place Sainte-Croix ;
- la pose d'une signalisation routière pour sécuriser l'accès à l'épicerie ;
- la suppression des bandes rugueuses allée des Astourets inefficaces, bruyantes et dangereuses,
- la dénomination devenue obligatoire des voies de l'Aïrial et la numérotation des maisons avec la participation des propriétaires,
- des travaux de réparation de toiture sur le restaurant, des travaux de plomberie à l'école et à la mairie.



La réalisation la plus importante en fin d'année sera l'aire de jeux pour les tout-petits dans le prolongement de l'école.

Aire de jeux qui portera le nom d'une Louchataise, Mme PULAJA qui a légué en 2019 à la commune une somme de 100 000€.



Outils de communication locale



IntraMuros est l'application mobile de référence des mairies et EPCI. C'est l'outil à la fois le plus simple et le plus complet.



MairieLouchats



mairiedelouchats

Lou Sabitou : rubrique "publications"

Site de la Communauté de Communes : www.cdcsudgironde.fr

Contacts de la mairie.

secretariat@louchats.fr

Pour toute question d'urbanisme : urbanisme@louchats.fr

Téléphone : 05 56 88 51 42

Numéro d'urgence de la mairie : 07 88 98 03 30

***Soyez certains que nous porterons une grande attention à toutes vos demandes et propositions.
N'hésitez pas pas venir à notre rencontre pour trouver une réponse à toutes vos interrogations***

Fissures et catastrophes naturelles.

Le réchauffement climatique provoque une multiplication des contractions/dilatations des sols, surtout argileux.

Vous êtes peut-être victime de l'apparition de fissures sur vos maisons, éventuellement dues à ce phénomène.

La municipalité souhaite connaître le nombre d'habitations qui ont pu être touchées par ce phénomène à Louchats ; faites vous connaître afin que nous puissions étudier la possibilité de faire la demande de classement en catastrophe naturelle de la commune de Louchats.



Associations de Louchats.

ABVL (Association des Bénévoles et Volontaires de Louchats)

Contact : abvlouchats@gmail.com -
Pierre-André Devin 06 76 29 11 36

ACCA (Association Communale de Chasse Agrée)

Contact : Laurent Rivault 06 86 71 19 74 -
Maéva Marcq 06 73 80 22 31

Aquitaine Voltige aérienne

Contact : Pierre Espias 06 48 67 67 70

Amicale des Ecuries de Louchats

Contact : Corinne Boulet 06 61 41 69 24

APE (Association des Parents d'Élèves)

Contact : louchatsape@gmail.com
Noémie Foquet 06 07 02 35 32

ASCL JUDO (Club de Judo de Louchats)

Contact et renseignements 06 84 39 64 09 / 06 82 45 06 34

Cercle de la Paix

Contact : lecercledelapaix@hotmail.com
Jean-Pierre de La Rosa 06 80 17 21 20

EVENESENS (renforcement musculaire)

Contact et infos : Christophe Caliez 06 63 71 93 09

La Joie de Vivre (Club 3^{ème} âge)

Contact : Monique Paret 05 56 88 54 70

TAÏ-CHI (Tai Chi E.T.R.E. Sud Gironde)

Contact : <http://taichi-etre.com>
Laurent Védrines 06 82 42 67 90

Tennis-Club des Landes Girondines

Contact : gaelmortier@gmail.com - Gaël Mortier 06 37 27 61 01

Mais également :

Médiathèque Jean Vautrin Saint-Symphorien
Téléphone : 05 56 25 72 89

École de musique Bande sons Saint-Symphorien

Internet : labandesons.fr - Téléphone : 07 65 17 50 30

Séances de **Shiatsu** gratuites à votre domicile

Infos et renseignements : Laurent Védrines 06 82 42 67 90

Les services proposés par la communauté de communes

La CDC met à la disposition des administrés une série de services visant à faciliter la vie quotidienne :

- un service de transport de proximité à la demande pour se déplacer sur le territoire intercommunal. Disponible les lundis après-midi et les mardis, jeudis et vendredis toute la journée, ce service s'adresse :
- aux personnes âgées de + de 75 ans,
- à celles à mobilité réduite, en perte d'autonomie ou en invalidité temporaire, sans emploi ou en insertion professionnelle,
- à celles en situation particulière après étude des demandes.

Dossier d'inscription et réservation au 06 88 22 07 86

- des possibilités d'aide à la personne, de moyens de garde pour vos enfants, de conseil juridique dont vous trouverez le détail sur le site <https://www.cdcsudgironde.fr/>
- deux broyeurs à végétaux sont mis à disposition gratuitement des usagers par le SICTOM du Sud-Gironde.
Les modalités de réservation sont sur le site : <https://sictomsudgironde.fr/reduction-des-dechets/vegetaux-et-broyage>

Si vous avez des difficultés à naviguer sur internet, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie, une aide vous sera apportée.

